

Présentation pédagogique à destination du chef d'établissement

EvalIA : ce que l'outil apporte à l'enseignement, et dans quel cadre

EvalIA (<https://evalia.orientation.fr>) est une plateforme française d'assistance au travail enseignant, développée par un enseignant en exercice. Elle accompagne l'ensemble du geste professionnel : concevoir des cours et des séquences, évaluer, suivre la progression des élèves, partager des ressources avec les classes et les familles. Le présent document en expose la portée pédagogique ; le cadre réglementaire complet fait l'objet d'un dossier séparé, remis avec lui (note d'information formelle, accord de sous-traitance, AIPD cadre, notice aux familles).

À ce stade, l'utilisation dans l'établissement est une expérimentation pédagogique : l'enseignant évalue l'apport de l'outil avec ses classes, en transparence avec la direction et les familles, et peut y mettre fin à tout moment.

Le principe : une pré-correction, puis une double correction

L'outil réalise une **pré-correction** : il effectue une première lecture de chaque copie, applique le barème de l'enseignant critère par critère, et prépare une proposition de note, de commentaires et de pistes de progression. L'enseignant effectue ensuite sa propre lecture : il reprend, modifie ou rejette chaque élément, puis décide. **Aucune note, aucune appréciation ne parvient à un élève sans sa validation.**

Chaque copie est donc **lue deux fois**, selon le principe de la **double correction**, celui des examens et des concours, avec une différence assumée : il n'y a pas de moyenne entre deux notes. La note est celle de l'enseignant, et de lui seul. Ce fonctionnement garantit qu'aucune décision d'évaluation n'est prise de manière automatisée, conformément à l'article 22 du RGPD et au principe de supervision humaine du règlement européen sur l'IA.

La portée pédagogique : dans le même temps, faire plus et mieux

L'outil ne promet pas de corriger plus vite. Il permet, dans le même temps de correction, de produire davantage et de meilleure qualité pour chaque élève :

- **Des retours détaillés et actionnables** : là où le format classique permet quelques annotations et une appréciation, chaque copie peut donner lieu à un retour compétence par compétence, avec des points forts nommés, des erreurs expliquées et des conseils concrets sur lesquels l'élève peut réellement s'appuyer.
- **Une remédiation individualisée qui devient systématique** : pour chaque difficulté détectée, l'enseignant peut proposer des activités ciblées que l'élève retravaille en autonomie. Ce suivi copie par copie, que le temps de correction rend d'ordinaire difficile à offrir à chacun, peut être proposé après chaque évaluation, à chaque élève, sur ses propres difficultés.
- **Un suivi des compétences dans la durée** : les évaluations alimentent une vision longitudinale par compétence, utile aux conseils de classe, aux entretiens avec les familles et à la différenciation.

Un apport documenté sur l'équité de la notation

La docimologie, la science qui étudie la manière dont on note, documente depuis les années 1930 des effets qui touchent tous les correcteurs humains, parce qu'ils tiennent à la nature même de l'exercice : la même copie reçoit des notes sensiblement différentes selon le correcteur (les études fondatrices de Laugier et Weinberg, 1936, mesurent des écarts moyens de 6 à 7 points sur 20 en

français, d'environ 4 points en mathématiques) ; la place de la copie dans le paquet influence sa note (fatigue, effets d'ordre et de contraste) ; l'écriture et la présentation pèsent sur le jugement (effet de halo).

La pré-correction répond précisément à ces effets : le même barème est appliqué de la même manière, de la première à la quarantième copie, sans fatigue ni effet d'ordre. En revanche, l'outil peut se tromper sur le sens d'une réponse ; il est alors conçu pour **s'abstenir et signaler le point à l'enseignant** plutôt que d'inventer. La complémentarité des deux lectures est là : la constance pour l'outil ; le sens, le contexte et la connaissance de l'élève pour l'enseignant.

Le cadre, en bref

Le dossier réglementaire remis avec cette présentation détaille chaque point ; l'essentiel tient en cinq garanties :

- **L'établissement est responsable de traitement** des données d'élèves, l'éditeur agit comme sous-traitant (article 28 du RGPD) ; un accord prêt à signer est fourni, **sans aucun engagement financier pour l'établissement**, et ses engagements s'appliquent dès à présent à tout traitement de données d'élèves.
- **Aucun compte élève** : les élèves accèdent aux corrections et activités par des liens sécurisés, sans adresse email ni mot de passe. Le nom sur la copie est masqué avant toute analyse ; les noms saisis par l'enseignant sont chiffrés dans son navigateur, illisibles par l'éditeur.
- **Hébergement et traitements d'IA en Union européenne**, aucune utilisation des données pour entraîner les modèles, aucun traceur publicitaire : c'est la voie « encadrée » (API professionnelles sous contrat) que recommande le cadre d'usage de l'IA en éducation publié par le ministère en juin 2025, par opposition aux outils grand public.
- **Suppression automatique** : les copies sont supprimées 30 jours après leur correction, et l'ensemble des données d'élèves suit des durées de conservation courtes et documentées.
- **Les familles sont informées** par une notice dédiée et disposent d'un droit d'opposition effectif : les copies de l'élève concerné sont alors corrigées hors application, sans aucune pénalité.

Une **AIPD cadre pré-remplie** est fournie pour l'analyse d'impact de l'établissement, conformément à la recommandation de la FAQ CNIL du 18 juin 2025, à valider avec le délégué à la protection des données académique.

Contact éditeur : Thomas Cavi, éditeur d'EvalIA, contact.EvalIA@orientation.fr

Documents du dossier complet : note d'information formelle de l'enseignant, accord de sous-traitance (licence individuelle), AIPD cadre pré-remplie, notice d'information aux familles, fiche de registre pré-remplie, trame FRIA. L'ensemble est téléchargeable sur <https://evalia.orientation.fr/confiance>